Commune de

Sombreffe

Bimestriel officiel d'informations communales

145
Juin
2018

A Sombreffe, l'été démarre en balade le dimanche 24 juin et en musique le mardi 26 juin !

CHASSIS - PORTES - VOLETS
VERANDAS - PERGOLAS - PVC - BOIS - ALU

31 ANS

Ets DELFOSSE

www.chassis-delfosse.be

Au service de la qualité en toute confiance...

Rue Lucien Poniot, 45 - 5140 LIGNY

071 88 60 00 071 88 62 83

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

CT Création

Entreprise de pavage

-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement

GSM : 0476.21.84.66
www.ct-creation.be

Find us on facebook. CT Création

Les Couleurs du Temps

À Genval, à Corbais, à Gembloux,
...Chez vous!

www.proshop.be
Peintures & Revêtements
Genval 02 652 27 00
Corbais 010 60 60 06
Gembloux 081 39 16 20

PRO SHOP

CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage, abattage, tonte, pavage, pose de clôture...

071/88.96.38
0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be

Grand Merci aux annonceurs chez qui nous vous recommandons vos travaux et achats !

Votre publicité ici ?
Contactez-nous
071 74 01 37
info@regifo.be

Edito

Mesdames,
Messieurs,
Chères Sombreffoises,
Chers Sombreffois,

A Sombreffe, l'été va d'abord démarrer en balade avec le service Cadre de vie/Environnement qui vous invite à une Balade Nature, le dimanche 24 juin à 14h30. Cette activité est organisée dans le cadre du Printemps sans pesticides et de la Semaine de l'abeille. Vous aurez l'occasion de rencontrer des apiculteurs, une herboriste ainsi qu'un guide nature. La balade, d'une durée d'environ 2h30, aura lieu au départ du "verger Château-Chinon" (situé à coté de la Maison communale) et prendra la direction du RAVEL. L'été fera ensuite place à une fête de la musique particulière, le mardi 26 juin dès 19h30 à la Ferme d'en Bas à Ligny, puisque l'ensemble des Sombreffoises et Sombreffois sont cordialement invités à participer à la Garden-Party de l'Académie de musique, après la remise des prix du Conservatoire Lucien Robert-section de Sombreffe. Un Big Band de jazz des années 40 à 70, un Orchestre à vent, des ensembles de clarinettes et flûtes et un groupe de rock vous attendent à cette occasion. Venez nombreux partager ce moment magique !

L'été est aussi synonyme de congés scolaires, mais aussi de stages et de centres de vacances. Durant tout le mois de juillet, la plaine de jeux communale accueillera les enfants âgés entre 2,5 à 14 ans, sur les sites de Sombreffe (au Complexe sportif) et de Tongrinne (école communale). Quant à l'asbl Oxy-Jeunes, elle accueillera - comme chaque année depuis maintenant 5 ans - les 2,5-12 ans au Centre Communal de Ligny, les trois premières semaines du mois d'août.

Ce bulletin vous informera également des projets et événements récents, tels que :

- l'aménagement en cours d'une salle de danse au 1er étage du Complexe sportif de Sombreffe, à l'intention des 180 élèves de l'Académie, dès la rentrée académique 2018-2019 ;
- la Cérémonie patriotique du 8 mai dernier qui a mis à l'honneur Robert BRUNELLE en sa qualité de « Passeur de Mémoire local » ;
- la soirée d'accueil des nouveaux habitants de l'entité ;
- la Cérémonie des noces d'Or, de Diamant et de Brillant de 10 couples de l'entité ;
- le renouvellement du Conseil Communal des Enfants de Sombreffe et l'installation de ses 19 nouveaux jeunes élus, effectifs et suppléants ;
- l'inauguration du second Espace Public Numérique, installé depuis peu à Ligny, dans les locaux de la Maison Multiservices ;
- le salon « Je me bouge pour ma santé », organisé à l'initiative des Plans de Cohésion Sociale de Gembloux, Sombreffe et La Bruyère ;
- ….

Les associations présentes dans la Commune ne manquent pas non plus de vous faire part, dans ce bulletin, des activités qu'elles organiseront dans les prochains jours et prochaines semaines.

Enfin, un article sur les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 est aussi proposé en lecture pour votre bonne information.

Très bonnes vacances à toutes et tous !

Le Collège communal.

SOMMAIRE

EDITORIAL 3

LE CONSEIL COMMUNAL 4
- 19 février 2018 4
- 19 mars 2018 4

LES SERVICES COMMUNAUX 5
- Coordonnées des services 5
- Coordonnées générales 5
- Heures d'ouverture des bureaux 5
- Information aux citoyens 6
- Service Affaires générales 7
- Service Population – Etat civil 11
- Service Cohésion sociale 12
- Service Cadre de vie 17

LE CPAS 20
- Les permanences 20
- Les services proposés 20

EXPRESSIONS CITOYENNES 22
- A vos plumes, citoyens ! 22

LA VIE DES ASSOCIATIONS 24
- Amicale des Séniors de Ligny 24
- Exposition photos 24
- Patro Saint-Laurent 24
- Comité des Rôleus d'Sombreffe 24
- Espace Livres 25
- Club d'éducation canine (CEC) 25
- Envie de marcher… 25
- Sombreffe en Transition 25
- L'asbl SAMARAVIA 26

AGENDA DES ACTIVITÉS 26

Le Bourgmestre et les Echevins sont à votre écoute à l'Administration communale.

Pour un rendez-vous, prenez contact avec Madame Ingrid CHARUE au 071/827.427.

Le Comité de Rédaction du Bulletin communal est composé de : Monsieur Philippe LECONTE (Président du Comité), Madame Micheline LEJEUNE, Messieurs Daniel HUBAUX et Jérôme SAMAIN (Chef de service Affaires générales) et Madame Muriel WECK (Chargée de communication/service Affaires générales).

Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour. Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur www.sombreffe.be.
Plus d'infos : Service Affaires générales
Ingrid CHARUE - 071/82.74.27 - ingrid.charue@sombreffe.be

Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal du 19 février 2018 a décidé :

- D'approuver partiellement les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'AISBS du 1er mars 2018 ;
- De prendre acte de la démission d'Olivier ROMAIN comme administrateur au sein du Conseil d'Administration du Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl ;
- De ratifier l'avenant n°2 à la convention établi entre la Commune de Sombreffe et l'asbl OxyJeunes, visant à clarifier les locaux mis à la disposition d'Oxyjeunes à l'école communale de Tongrinne ;
- De prendre acte du rapport d'activités 2016-2017 et du plan d'actions 2018 du "Conseil consultatif communal des aînés" ;
- De ratifier la décision du Collège du 24 janvier 2018, qui a voté un crédit spécial d'urgence de 1.000,00 € pour la réparation du marquoir des 24 secondes installé dans la grande salle du Complexe sportif de Sombreffe ;
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte pour l'aménagement d'un terrain de sport synthétique à Ligny, pour un montant estimé à 711.509,10 € HTVA, hors honoraires ;
- De passer un Accord-Cadre de travaux par procédure négociée sans publication préalable, pour un montant de 70.000,00 € TVAC pour la pose de revêtement hydrocarboné dans l'entité de Sombreffe et un montant de 50.000,00 € TVAC pour l'enduisage de certaines voiries dans l'entité de Sombreffe ;
- De passer un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable, pour un montant estimé à 69.122,63 € TVAC, pour l'aménagement des combles de la Maison communale de Sombreffe.

Le Conseil communal du 19 mars 2018 a décidé :

- De prendre connaissance de l'exclusion de M. Jonathan BURTAUX du groupe PS du Conseil communal de Sombreffe ;
- De lancer un appel externe à candidatures, dans le cadre d'une désignation à titre temporaire dans une fonction de directeur d'école, pour une durée supérieure à 15 semaines ;
- De conclure un contrat de services financiers ayant pour objet le financement des investissements inscrits au budget extraordinaire pour un montant total de 2.405.398,10 € et d'approuver le cahier des charges fixant les conditions du marché ;
- De déléguer au Directeur général ses compétences quant au choix du mode de passation et à la fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services pour les dépenses relevant du budget ordinaire, lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 250,00 € HTVA, uniquement dans l'hypothèse d'une dépense urgente ne pouvant attendre la tenue d'un Collège communal ;
- De ne pas prendre de règlement complémentaire sur la police de la circulation routière à la rue des Ecoles à Boignée, à la rue Chapelle Valentin et à la rue Bertinchamps à Sombreffe ;
- De prendre un règlement complémentaire sur la police de la circulation routière à la rue Fustroy à Boignée ;
- De prendre connaissance de la demande de création de voirie sur un bien situé 5140 SOMBREFFE entre la Rue Gustave Fievet, la rue Potriau et la rue du Pont et des résultats de l'enquête publique ;
- De passer un marché par procédure négociée sans publication préalable, estimé à 44.992,23 € TVAC pour la réfection de la cour de l'école de Boignée et à 24.988,44 € TVAC pour l'aménagement du chemin donnant accès à l'arrière de l'école de Tongrinne ;
- De répondre à l'interpellation citoyenne de l'asbl DéFi Sombreffe ;
- D'inviter le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi qui autorise les visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour illégal.

Les Services communaux

Coordonnées des services

Accueil général - Allée de Château-Chinon, 7
Tél. 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40
E-mail : info@sombreffe.be
Site Internet : www.sombreffe.be
Facebook : Commune de Sombreffe-Officiel
Twitter : @ACSombreffe

Service Affaires générales 071/82.74.18

Enseignement	071/82.74.13
Communication	071/82.74.39
Jumelage - Tourisme - Académie	071/82.74.27
Personnel	071/82.74.14
Prévention - Sécurité civile	071/82.74.21
Médiation communale	071/82.74.28
Taxes - Redevances - Marchés	071/82.74.18

Service Cadre de vie 071/82.74.35

Environnement – Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population – Etat civil 071/82.74.24

Carte d'identité – Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.24

Service Cohésion sociale 071/82.74.15

Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique	071/89.18.00
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	071/82.74.15
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants) - Jeunesse	071/82.74.44
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.31
Sports - Réservation de salles - Plaine & aires de jeux - Festivités - Occupations du domaine public	071/82.74.22

Service Finances
Directeur Financier 071/82.74.20

Coordonnées générales

Académie de musique
Rue G. Fiévet, 26 (durant les heures de cours) 071/88.59.56
Place du Jumelage – Tamines
(en journée, hors Vacances scolaires) 071/77.28.21

Agence Locale pour l'Emploi et Titre Service
rue D. Harzée, 32 071/88.78.20

Centre Communal de Ligny
Rue du Pirou 7 à Ligny

Maison Multi-Services de Ligny
Rue Haute 5 - Ligny 071/82.74.22 (réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe
Allée de Château-Chinon, 6 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS
Rue Haute 7 - Ligny 071/49.01.10 - Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)
Rue Haute, 12 à Ligny 071/88.77.75

Heures d'ouverture des bureaux

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 9h00 à 12h00

Les mercredis : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

En dehors de ces heures, en prenant rendez-vous directement avec le service pendant les heures d'ouverture au public.

Le Service Population – Etat civil est également accessible au public les 1er et 3ème samedis du mois, de 9h00 à 11h00.

ATTENTION :
- **en juillet, permanence samedi 7 et samedi 28 (au lieu du 21 juillet)**
- **les bureaux de l'Administration communale seront fermés le mercredi 15 août**

Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	**112**
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Poste Médical de Garde de Bambois	071/204.911
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Numéro vert Extrémismes et radicalismes violents	0800-111.72

Informations aux citoyens

Consultations ONE

Sombreffe, rue G. Fiévet, 26
Consultations : tous les vendredis, sur rendez-vous, de 13h00 à 15h00
Permanences : tous les mardis de 10h30 à 12h00

Ligny - Maison Multiservices, rue Haute, 5
Consultations : les 2ème et 4ème mercredis du mois, sur rendez-vous, de 13h30 à 15h30
Contact : Madame H. Puissant, travailleuse médico-social (TMS) : 0499/99.77.06

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

La prochaine collecte aura lieu à Sombreffe le jeudi 6 septembre 2018, de 15h00 à 18h15, au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon, 6.
Merci de vous présenter avec une pièce d'identité.
Plus d'infos : www.donneurdesang.be

Le 1722 : un nouveau numéro pour les appels non-urgents

Le 1722 est un nouveau numéro qui sera dorénavant activé par le SPF Intérieur pour les appels non-urgents qui nécessitent néanmoins les pompiers.
L'idée est de désengorger le 112 quand il n'y a pas d'alerte vitale, mais que l'intervention des pompiers est requise (caves inondées, arbre tombé, etc.). Le 1722 ne sera activé pour l'instant qu'en cas de tempête ou d'inondation.
L'activation du 1722 sera décidée par le SPF Intérieur, sur base d'un code orange ou rouge déclenché par l'Institut Royal Météorologique (IRM), une heure avant l'arrivée de l'intempérie et jusqu'à quatre heures après la fin de l'alerte.
Le déclenchement du numéro sera par ailleurs toujours annoncé dans les médias.
Attention : le 1722 est un numéro payant, vu qu'il ne s'agit pas d'un numéro d'urgence.
Retrouvez toute l'information sur : https://www.sos112.be/fr/pas-urgent

Désherbeurs thermiques : une information de votre Zone de secours

Les appareils de désherbage thermique ne peuvent être utilisés que par du personnel adulte, compétent et formé, conformément à la notice d'utilisation. Les risques et les précautions à prendre sont nombreux.
Retrouvez toutes les mesures de prévention et les conseils d'utilisation sur le site de l'Administration communale : www.sombreffe.be/Commune/Sécurité !

Service Affaires générales

Académie L. Robert de Tamines-section de Sombreffe

Aménagement de la nouvelle salle de danse !

Le 2 mai dernier, a eu lieu la mise en route du chantier d'aménagement d'une salle de danse au 1er étage du Complexe sportif de Sombreffe. L'objectif est d'y installer les 180 élèves de l'école de danse - classique, contemporaine et expression chorégraphique - de l'Académie de Sombreffe, d'ici la première semaine de septembre 2018.

Les représentants de la Commune (Philippe LECONTE, Bourgmestre ; Olivier ROMAIN, Premier Echevin, Thibaut NANIOT, Directeur général, Michaël DEWAERSEGHERS, du service Cadre de Vie), du Conservatoire L. Robert de Tamines et des entrepreneurs, lors du démarrage des travaux.

Depuis la signature de la convention en 1997, entre la Commune de Sombreffe et le Conservatoire Lucien Robert de Tamines, ouvrant une section de l'Académie à Sombreffe, les cours de danse étaient donnés dans une salle privée. Le coût de l'occupation de ces locaux représente un budget annuel d'environ 12.000 € pour la Commune. L'objectif de ces travaux, estimés à 60.000 €, est de pouvoir organiser, dorénavant, les cours de danse de l'Académie dans des locaux communaux.

C'est la grande salle située au 1er étage du Complexe sportif de Sombreffe (salle dite « des tatamis » ou « Dojo ») qui a été choisie pour accueillir les élèves, âgés de 5 à 19 ans, de l'école de danse de l'Académie-section de Sombreffe. Après aménagement, la capacité de cette nouvelle salle de danse de 97 m² sera idéale. Elle sera également très lumineuse, avec ses fenêtres situées de part et d'autre de la salle, sur toute sa longueur.

Les travaux de réaménagement comprendront : l'installation d'une cloison amovible insonorisée (pour permettre la cohabitation entre les cours de danse et d'arts martiaux), de miroirs (collés sur les éléments de la paroi amovible), d'un couloir qui séparera la salle de danse de son entrée et des vestiaires, d'un parquet et enfin de barres de danse intégrées au sol.

Grande salle située au 1er étage du Complexe sportif.

Pendant les travaux, une partie des tatamis est installée dans l'ancienne salle de boxe. Dès la fin des travaux, l'ensemble des tatamis seront renouvelés et réinstallés dans la grande salle sur une surface de 160 m².

Dès le 1er septembre, l'accès à la salle de danse se fera via l'escalier du sas d'entrée du complexe, tandis que l'accès aux tatamis pourra se faire en empruntant l'escalier situé à l'entrée de la cafétéria.

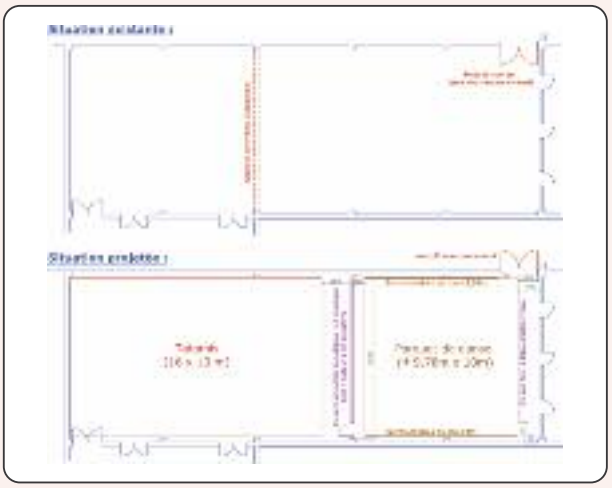

Plan des aménagements prévus dans la grande salle du 1er étage.

Ancienne salle de boxe dans laquelle une partie des tatamis ont été réinstallés par les ouvriers communaux.

Accueil des nouveaux habitants

La soirée d'accueil des nouveaux habitants de la Commune a eu lieu le vendredi 27 avril dernier dans la salle où se réuni habituellement le Conseil communal.

Au cours de cette soirée, le Collège communal a invité et accueilli toutes les personnes qui ont fait le choix de venir s'installer à Sombreffe en 2016 et 2017.

Ce moment convivial a été l'occasion de leur présenter la Commune et ses quatre villages, le Collège et le Conseil communal, les services de leur Administration locale (Commune et CPAS), les différentes activités et services mis à leur disposition, ainsi que les possibilités offertes de participer à la vie communale. Une présentation des services rendus aux citoyens par la zone de police SAMSOM et la zone de secours Val de Sambre a clôturé la séance d'information, qui a été suivie par le verre de l'amitié.

Le PowerPoint de présentation en PDF est téléchargeable sur le site www.sombreffe.be, dans la rubrique « Dernières actualités » - « Soirée d'accueil des nouveaux habitants ».

Cérémonie patriotique

Le 8 mai 2018 : de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale au décernement d'un titre de « Passeur de Mémoire local »

Le mardi 8 mai dernier, les autorités communales sombreffoises, emmenées par Valérie DELPORTE, Echevine des Affaires sociales, les représentants des Associations Patriotiques et les élèves de toutes les écoles de l'entité, ont commémoré la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Cette cérémonie du Souvenir a été suivie d'un hommage à Monsieur Robert BRUNELLE, qui a reçu le titre symbolique de « Passeur de Mémoire local » par le Bourgmestre Philippe LECONTE, l'Echevin de la Culture Jonathan BURTAUX et Valérie DELPORTE. Cette reconnaissance a été célébrée en la salle du Conseil communal, devant une assemblée très nombreuse, respectueuse et reconnaissante.

Tout au long de sa vie, Monsieur BRUNELLE s'est consacré à son village natal et n'a eu de cesse de collecter, de partager, de transmettre sa richesse culturelle acquise grâce à ce travail de fourmis que l'on appelle la recherche de l'information. Il nous a tous « enrichis » en tant que représentants locaux, asbl, collectivités ou encore membres du tissus associatif et n'a jamais eu peur de frapper aux bonnes portes pour dénicher l'information recherchée, qu'il a su rendre accessible à tous.

C'est pour le remercier de cet intérêt envers l'Histoire et envers tous ses concitoyens que ce bel hommage lui a été rendu.

Deux invités de marque ont fait la surprise de leur présence à cette cérémonie.

- Mélodie BRASSINE, Historienne attachée à la Cellule du Patrimoine culturel de la Province de Namur, a d'abord défini Robert BRUNELLE comme quelqu'un de curieux. *La curiosité n'est pas un vilain défaut, c'est apprendre des choses nouvelles. Monsieur Brunelle agit pour faire rayonner ce qu'il découvre, pour le transmettre et sa passion est contagieuse.*
- Axel TIXHON, professeur d'Histoire à l'Université de Namur, a ensuite expliqué sa rencontre avec Robert BRUNELLE. Il nous a décrit un homme au sourire malicieux et doté d'une mémoire exceptionnelle, qu'il interprète par son intérêt à vouloir comprendre tout ce qui se passe autour de lui et par sa grande fidélité à se souvenir des actions, des paroles, des promesses et des engagements. *Monsieur Brunelle à mille idées dans la tête, dont il fait profiter le grand public par des publications et des écrits. Il a cette capacité à unir le passé et l'avenir.*

N'oublions pas le discours de Frédéric VANSIMAEYS du service Cadre de Vie de la Commune de Sombreffe, qui nous a dépeint un portrait émouvant de celui qui lui a transmis le virus de l'Histoire locale.

La cérémonie a ensuite été placée sous le signe de la jeunesse et de la paix, grâce aux élèves des écoles maternelles et primaires de notre entité. Ils ont remis à Monsieur BRUNELLE des messages d'espérance au travers d'œuvres artistiques réalisées collectivement et ont tout spécialement adapté une chanson de Florent PAGNY pour l'occasion. Un réel travail de « passeurs de mémoire en herbe » que toute l'assemblée a salué unanimement.

Le mot de la fin a été laissé à Robert BRUNELLE, qui nous laisse un beau message citoyen : « ne nous demandons pas ce que la Commune de Sombreffe peut faire pour nous, mais demandons-nous plutôt ce que nous pouvons faire pour la Commune de Sombreffe ! »

Service Population - Etat civil

Nos joies, nos peines : mars-avril 2018

Mariages :

Mariage Merveille-Devos

Mariage Mathy-Amez

Mariage Depauw-Loriaux

Accordant la plus haute importance à la protection de la vie privée, l'Administration communale doit effectuer le traitement des données à caractère personnel conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur ce 25 mai 2018.
Dans ce cadre, la communication d'informations telles que, par exemple, les naissances dans l'entité, est soumise à pareille réglementation et nécessite le consentement préalable des parents.
La présente rubrique sera à nouveau publiée après accord obtenu des personnes concernées. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Cérémonie des noces d'or, de diamant et de brillant, le 16 mai 2018

Comme chaque année, le Collège communal a décidé de réunir les couples de l'entité fêtant leurs noces d'or, de diamant et de brillant, lors d'une cérémonie officielle.
C'est ainsi que la Commune de Sombreffe a accueilli 10 couples jubilaires, le mercredi 16 mai dernier au Centre Communal de Ligny.
Madame Valérie DELPORTE, présidente du CPAS ayant les affaires sociales dans ses attributions, le Bourgmestre Philippe LECONTE, ainsi que les échevins Danielle HALLET et Jonathan BURTAUX, ont eu le plaisir de conter la vie de chaque couple mis à l'honneur.
C'est dans une ambiance décontractée que la présidente du CPAS, le Bourgmestre, les échevins, ainsi que les conseillers communaux présents à cette occasion - Andrée LEQUEUX, Laurette HENNE, Emile PLENNEVAUX et Philippe RUQUOY - ont pu féliciter les jubilaires et leur remettre les cadeaux et félicitations de la part de SM le Roi et la Reine.
Ensuite, entourés de leur famille, les jubilaires se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, suivi d'un café et de morceaux de tartes.

Epoux Adam-Davister

Epoux Boutry-Modave

Epoux Delaby-Zucco

Epoux Lacroix-Destrée

Epoux Ledrich-Delobbe (BRILLANT)

Epoux Mayenez-Ureel (DIAMANT)

Epoux Sanchez-Perez-Gonzalez-Ramos

Epoux Soudant-Lhoste

Epoux Terneus-Tournay (DIAMANT)

Epoux Toscano-Daube

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Le 14 octobre 2018, vous élirez vos représentants pour les Conseils communaux et provinciaux. Ce scrutin sera l'occasion d'inaugurer plusieurs nouveautés :

1. La promotion du don d'organes :
Les élections constituent un moment particulièrement propice à la sensibilisation puisqu'elles mobilisent massivement la population. Les Communes sont désormais obligées de permettre l'inscription comme donneur d'organes le jour des élections locales.
Le 14 octobre 2018, vous aurez l'occasion de vous inscrire comme donneur d'organes.

2. Le volontariat pour la fonction d'assesseur :
Après différentes expériences positives, le volontariat pour la fonction d'assesseur a été introduit, afin de permettre à tout un chacun de poser sa candidature pour devenir membre d'un bureau électoral.
Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans l'organisation de ce moment de démocratie, contactez l'Administration communale qui vous indiquera comment poser votre candidature à la fonction d'assesseur (tél. 071/827.424 ou population-etatcivil@sombreffe.be).

3. Suppression de l'effet dévolutif de la case de tête :
Désormais, les votes exprimés en case de tête ne seront plus redistribués vers les candidats. Si vous votez en case de tête, votre voix va vers la liste. Si vous souhaitez soutenir un ou plusieurs candidats, il convient de rougir la/les case(s) au regard de son/leur nom.

4. Qui peut voter le 14 octobre 2018 ?
Pour les élections communales :
Toute personne remplissant les conditions suivantes :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

En plus, pour tous les citoyens étrangers :
- Être inscrit sur le registre des électeurs communaux avant le 31 juillet 2018. Pour ce faire, il faut introduire un formulaire de demande d'inscription disponible auprès de l'Administration communale (tél. 071/827.424 ou population-etatcivil@sombreffe.be) ou sur le site electionslocales.wallonie.be.

Pour les citoyens non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, il faut également être en possession d'un titre de séjour légal depuis le 31 juillet 2013 au plus tard, avoir résidé de manière ininterrompue dans une commune belge depuis cette date et signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.
Pour les élections provinciales :
Toute personne remplissant les conditions suivantes :
- avoir 18 ans accomplis le jour des élections ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être inscrit au registre de la population avant le 31 juillet 2018.

Les ressortissants étrangers issus ou non d'un pays membre l'Union européenne ne peuvent y participer.

5. La démocratie, pas sans moi !
En Belgique, le vote est obligatoire. Il s'agit d'un droit acquis de haute lutte et un acte citoyen fondamental.

6. S'informer sur les élections :
Vous avez encore des questions au sujet des élections ? N'hésitez pas à consulter le portail http://elections-locales.wallonie.be/. Vous y trouverez une multitude d'informations, et au soir du 14 octobre, vous pourrez consulter et visualiser les résultats en temps réel, en fonction de l'évolution du dépouillement.

Service Cohésion sociale

Culture

Ateliers d'écriture autobiographique et de mieux-être 2018-2019

Animés par Martine ELEONOR, Professeure.
Thème de cette saison : Écrire la vie.
Écrire des anecdotes vécues, son récit de vie dans une atmosphère détendue et bienveillante, pour le plaisir de transmettre ou pour laisser un témoignage.

Venez rencontrer l'animatrice, Martine ELEONOR, lors de la séance d'information gratuite le **4 septembre 2018, de 9h30 à 10h30**.

Informations pratiques :

- Ouvert à tous
- Nombre de places limitées : 12 personnes
- Lieu des ateliers : Académie de Musique à Sombreffe
- Horaire : 9h30 à 12h30
- Dates : **en 2018 (les 11/09, 25/09, 16/10, 6/11, 27/11 et 18/12) et 2019 (les 8/01, 29/01, 19/02, 05/03, 26/03, 23/04, 14/05 et 4/06)**
- Tarif : 140 € à l'année payable en 1-2 ou 3 fois
- Aucun prérequis nécessaire

Merci de réserver votre place auprès du service Cohésion sociale/Culture : Elisa GONEL : 071/827.446 ou Elisa.gonel@sombreffe.be
Infos concernant les ateliers : Martine ELEONOR, 081/61.52.81 - www.transgenerationnel.be
Bienvenue à tous !

BiblioBus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct au grand public (particuliers, familles, écoliers, etc.) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délassement.

Présent sur le marché du samedi, de 9h00 à 12h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.
Prochaine date : le samedi 25 août 2018.

BdBus

Le second véhicule est un BDbus qui propose, aux adultes et à la jeunesse, uniquement des bandes dessinées et des mangas ainsi que divers médias associés (magazines sur la BD, vidéos de mangas…).
Présent un mercredi par mois, de 13h00 à 15h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.

Prochaines dates : les mercredis 20 juin, 18 juillet et 22 août 2018.

Stages OxyJeunes à Ligny : du 6 au 24 août 2018

En collaboration avec la Commune de Sombreffe, OXYJeunes revient cet été pour trois semaines de stages.

Semaine 1 du 6 au 10 août – La grande récré
Au programme : concours de Marelle, création de mandalas à la craie, jeux de rôle, découverte des jeux d'enfance de tes ancêtres et récréations à gogo.

Semaine 2 du 13 au 17 août – La comédie d'OXY
Au programme : initiation au théâtre, confection de marionnettes, expression corporelle et rencontre avec des comédiens de ta région.

Semaine 3 du 20 au 24 août – OXY Summer festival
Au programme : découverte des différents styles musicaux, danse, rencontre avec des DJ et des musiciens de ta région, initiation et création d'instruments divers, et encore de la danse.

Conditions : stages ouverts aux enfants de 3 à 12 ans (groupes 3-5, 6-8 ans et 9-12 ans). Les enfants doivent prendre leur pique-nique. La collation de 15h00 est offerte. Pour les plus petits, nous attirons votre attention sur le fait que pour son confort et celui du groupe, il est important que l'enfant soit propre.
Horaire : de 9h00 à 16h00 – garderie dès 8h et jusqu'à 17h30.
Lieu : Centre communal de Ligny, 8 rue du Pirou
Prix : 60 € (55 € à partir du 2ème enfant) – 55 € la semaine du 15 août (50 € à partir du 2ème enfant). Attestation pour déduction fiscale et remboursement de la mutuelle.
Inscription : jusqu'au lundi 30 juillet 2018. Paiement chez OXYJeunes ou via le n° de compte BE82.2600.1695.5568 (précisez le nom et le prénom de l'enfant ainsi que la ville du stage). Le paiement fait office d'inscription définitive. **Attention, nombre de places limité.** Possibilité d'inscription sur place en fonction des disponibilités.
Informations : www.oxyjeunes.be - info@oxyjeunes.be - 071/38.84.00.

BébéBus : Halte accueil itinérante à Sombreffe et Ligny

Le BébéBus est une halte accueil destinée à l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. Son principe de fonctionnement est assez simple : une camionnette chargée de matériel de puériculture et d'animation, se rend avec du personnel, dans un local communal (salle des fêtes, complexe sportif, école, …) autorisé par l'ONE pour y installer le temps d'une journée un lieu d'accueil ponctuel. Cette halte-accueil s'adresse à tous les publics, qu'ils s'agissent des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaitent trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement le temps de « souffler ».

Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6 € ou 2 € la journée. Les conditions de tarif sont disponibles sur demande auprès de la coordinatrice locale.

Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part qui proposent aux parents, différentes activités collectives. C'est avant tout un projet soutenu par la Province de Namur et votre Commune qui s'inscrit dans une démarche:

- Qui respecte les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité.
- Qui propose un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne…
- Qui valorise la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les exclusions sociales.

Nous sommes dans votre région :

- Mardi de 9h00 à 16h00 au Complexe sportif de Sombreffe, Allée de Château-Chinon n°6
- Jeudi de 9h00 à 16h00 à la Maison Multiservices de Ligny, Rue Haute n°5

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- La coordinatrice locale : Madame Elodie LEYDER - 0472/72.66.42
- La coordinatrice pédagogique : Mme Sophie RAMET - 0470/44.33.56
- La direction : Mr Alain PAROCHE - 071/74.27.81

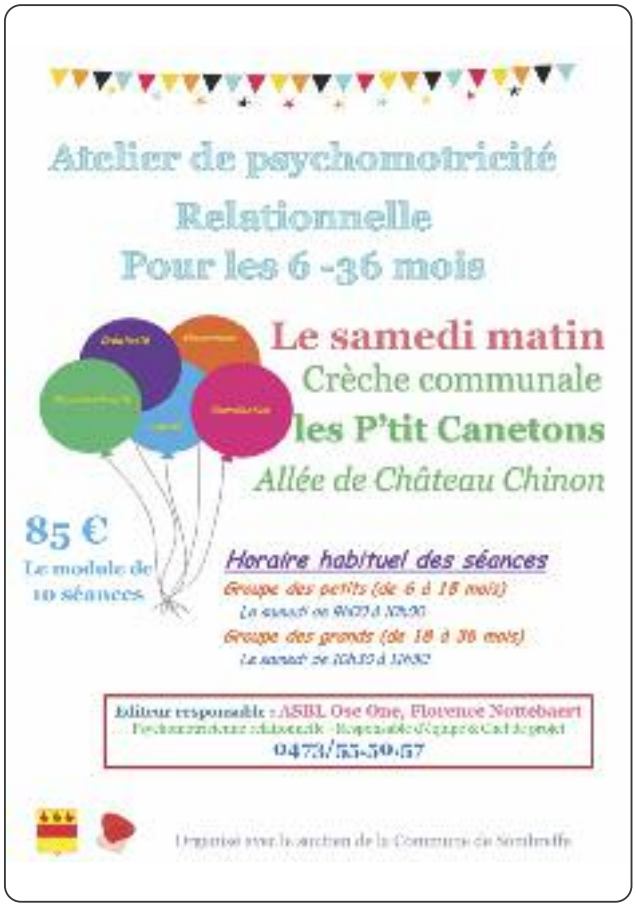

Renouvellement du Conseil Communal des Enfants (CCE)

Elections

Le mardi 15 mai, près de 280 électeurs de 4ème, 5ème et 6ème primaires munis de leur convocation, se sont rendus aux urnes pour effectuer leur devoir citoyen et choisir, parmi plus de quarante condisciples, leurs candidats favoris. Ce sont plus de quarante candidats de 4ème et 5ème primaires des six écoles de l'entité, tous réseaux confondus, qui se sont présentés.
Les bureaux de vote et le bureau de dépouillement ont été tenus par les élèves de 6ème année, qui ont ensuite proclamé les résultats des votes dans leurs écoles respectives. Ils ont travaillé de manière exceptionnelle, avec une attention et un sérieux de tous les instants. Félicitations à toutes et tous !

Installation

Les 19 élus, effectifs et suppléants, ont ensuite été installés le 22 mai dernier à la Maison communale, au cours d'une cérémonie officielle qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Ils ont prêté serment dans les mains du Bourgmestre Philippe LECONTE et d'Olivier ROMAIN, Premier Echevin en charge de l'Enseignement et de la Jeunesse, en présence des Conseillers communaux qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer.
Bravo à : Colin, Augustin, Aline, Anais, Clara, Kenan, Tristan, Baptiste, Sara, Emma, Elvis, Jeanne, Emile, Zoe, Lila, Lou, Nelly, Romain et Rose !

Bon travail !

Pendant leur mandat, épaulés par deux animatrices, ils auront le plaisir d'élaborer et de réaliser des projets d'intérêt collectif, avec imagination et réalisme. Par la mise en place de ce Conseil pour enfants, les Autorités communales de Sombreffe souhaitent ainsi offrir aux petits élus la possibilité :

- d'exprimer leurs points de vue
- de confronter leurs opinions
- de faire connaître leurs idées
- de participer de façon active à la vie de leur quartier, de leur commune en réalisant des projets
- de débattre démocratiquement

Très bon travail à toutes et tous !

Informations :
Service Cohésion sociale – Charlotte BENABID, au 071/827 444 ou charlotte.benabid@sombreffe.be.

Espaces Publics Numériques (EPN)

La Commune a ouvert un Espace public numérique à Ligny

Mercredi 25 avril, Monsieur LECONTE, Bourgmestre de Sombreffe, a procédé à l'inauguration officielle de l'Espace public numérique (EPN) situé à la Maison Multiservices de Ligny. A cette occasion, une après-midi d'activités pour enfants avec le TRAKK et l'AMJ de Namur, ainsi que le FabLab 3D de l'EPN, avait été prévue. http://www.acmj.be/evasionrobots
En début de soirée, un Repair'café exceptionnel a pu avoir lieu, en parallèle, avec des démonstrations d'impression 3D, dont l'objectif est de remplacer des pièces défectueuses sur des appareils que l'on désire voir fonctionner à nouveau, après un passage entre les mains expertes des spécialistes bénévoles. Ces animations ont eu un franc succès et annoncent la couleur, quant au futur du site et des activités qui vont s'y dérouler.

Objectifs de l'EPN

L'EPN se veut avant tout un outil de lutte contre la fracture numérique et un centre de formation pour les citoyens qui manquent de connaissances en informatique.

En ouvrant cet Espace public numérique, la Commune de Sombreffe veut offrir, de par sa proximité avec les écoles et sa localisation centrale dans le village de Ligny, un lieu idéal d'apprentissage des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (NTIC), à la fois aux enfants, mais aussi à toute personne intéressée par l'informatique, la photographie numérique et/ou l'impression 3D.

Des formations spécifiques PMTIC (Plan Mobilisateur des Technologie de l'Informatique et de la Communication) sont accessibles tout au long de l'année aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires de titres-services et prestataires ALE, personnes en projet d'insertion socioprofessionnelle (CPAS), commerçants ou encore seniors.

Des ateliers seniors, multigénérationnels, participatifs et culturels (participation à des expositions via notre PhotoLab) se donnent également toutes les semaines.

Afin d'atteindre ses différents objectifs, l'EPN dispose d'un local possédant un équipement complet constitué de pc et imprimante, de connexion Internet haut débit, de matériel photographique de pointe, d'imprimante 3D et enfin d'un scanner 3D.

N'oublions pas le principal qui nous permet d'assurer un service de qualité à la population : un personnel qualifié dans un panel très large de compétences informatiques.

Pour plus d'information concernant nos horaires, formations et autres informations ou rendez-vous, n'hésitez pas à prendre contact avec la Commune, l'EPN ou de visiter notre site internet.

Service Cohésion sociale de la Commune (Secrétariat) : 071/827.415

EPN de Sombreffe (le matin) : 071/891.800

EPN de Ligny (l'après-midi) : 071/820.899

http://epndesombreffe.weebly.com

Santé

Plus de 500 visiteurs au 2ème SALON « Je me bouge pour ma santé »

C'est à l'initiative des Plans de Cohésion Sociale de Sombreffe, Gembloux et La Bruyère que le 2ème Salon de la Santé « Je me bouge pour ma santé » a été organisé ce 28 avril dernier au Foyer Communal de Gembloux, de 10h00 à 18h00.

Les exposants présents ont pu interagir en toute sérénité avec le public, pour lequel 50 stands, 15 conférences ainsi qu'un espace réservé pour des démonstrations, étaient mis à disposition. Au total, plus de 500 visiteurs ont été accueillis.

A cette occasion, la Commune de Sombreffe tenait un stand en commun avec la Ville de Gembloux et la Commune de la Bruyère pour promouvoir les activités du Plan de Cohésion, ainsi que le stand Je Cours Pour Ma Forme.

Par ailleurs, le service Cohésion sociale de Sombreffe s'est chargé de l'inauguration du salon et notamment de la partie protocolaire, suivie d'un petit déjeuner équilibré.

La participation de Sombreffe s'inscrivait tout d'abord dans la dynamique du Plan de Cohésion Sociale, qui regroupe un ensemble d'actions orientées vers la promotion de l'accès de tous aux 6 droits fondamentaux de compétence régionale. Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, à travers la protection de la santé, la pratique régulière d'un sport et l'épanouissement culturel et social, se trouvent au centre de nos préoccupations.

Sport

Je Cours Pour Ma Forme

Organisateur : Commune de Sombreffe - service Cohésion sociale/sports
Date : tous les jeudis à 19h00
Quatre niveaux
- le niveau 1, de 0 à 5 kms, Caroline et Benoît
- le niveau 2, de 5 à 10 kms, Jérôme et Rudy
- le niveau 3, de 10 à 15 kms, Paul et Tony
- le niveau 4, de 15 à 20 kms, Esther et Nicolas

Lieu de rendez-vous : Complexe sportif de Sombreffe, Allée de Château-Chinon 6
Contact : Rudy BARBIER, 071/827.422
Info : www.jecourspourmaforme.be - www.sombreffe.be

Certaines mutuelles offrent la possibilité de rembourser la totalité des frais d'inscriptions au programme.

Aînés

Activité « GYM DOUCE - Prévention des chutes »

- Tous les mercredis de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45

Attention : en juillet et août, les séances auront lieu à la Maison communale (salle du Conseil)

- Au Complexe sportif de Sombreffe (petites salles du rez-de-chaussée)
- Cours dispensés par Pierre Magnien, diplômé en éducation physique spécialisé dans les APA
- Infos : 0471/40.39.99
- Prix : 3 € par séance (1ère séance gratuite) ou environ 36 € l'abonnement trimestriel

Une initiative du CCCA de Sombreffe, avec le soutien financier et logistique de la Commune de Sombreffe.

Activité « club de Scrabble »

Une activité autour du jeu de Scrabble est organisée **tous les jeudis, de 14h00 à 17h00**, dans la **« salle Ravel »**, située à l'arrière de la Maison communale (Allée de Château-Chinon, 7 à Sombreffe).

Si vous souhaitez passer un agréable moment et faire travailler vos neurones, rejoignez un groupe très sympathique, calme et super motivé, pour une partie de Scrabble en toute simplicité.

Informations et inscriptions auprès de Madame Geneviève DEBACKER : 0477/99.36.74

Service Cadre de vie

Energie

Conversion du gaz pauvre en gaz riche

Le gouvernement des Pays-Bas a décidé de réduire progressivement l'exportation de gaz pauvre du gisement de Groningen et d'y mettre un terme en 2030. De ce fait, 1,6 million de particuliers et d'entreprises en Belgique passeront à un autre type de gaz, le gaz riche.

Notre commune est-elle concernée ?
Oui, notre commune est concernée. Selon le planning actuel établi par les gestionnaires de réseau, nous devrions passer au gaz riche durant l'été 2019. Ce planning est indicatif et peut encore être modifié.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?
Avant le passage effectif au gaz riche, chaque client raccordé au gaz naturel (pas les gaz en bouteilles, ni les gaz pour véhicules) devra faire vérifier tous ses appareils à gaz par un technicien habilité et éventuellement les faire régler ou adapter pour qu'ils continuent à fonctionner correctement et en toute sécurité après la conversion.
Vous serez informé bien à l'avance par votre gestionnaire de réseau de distribution ORES ou votre fournisseur de gaz, du moment exact où le changement se fera pour vous. Ne tardez pas pour prendre rendez-vous avec un technicien habilité. De la sorte, vous pourrez combiner la vérification de vos appareils avec le prochain contrôle périodique obligatoire de votre chaudière, ce qui limitera vos frais.

Tous les appareils sont-ils compatibles avec le gaz riche ?
La majorité des appareils sont compatibles avec le gaz riche. Certains devront toutefois être remplacés. Ce sont le plus souvent des appareils datant d'avant 1978 ou ne répondant pas aux normes légales en vigueur en Belgique (appareils achetés à l'étranger). C'est pourquoi il est impératif de faire vérifier tous vos appareils.
Les coûts de vérification et de remplacement éventuel sont à la charge du propriétaire des appareils.

La conversion aura-t-elle un impact sur votre facture de gaz ?
Le passage au gaz riche ne changera rien à votre facture de gaz. A production d'énergie identique, vous paierez toujours le même montant qu'auparavant pour votre gaz mais le calcul sur votre facture se présentera différemment.

Y-a-t-il encore d'autres choses qui changent ?
Dans certains cas, un technicien du gestionnaire de réseau de distribution devra adapter le régulateur de pression situé au niveau de votre compteur de gaz ou dans la cabine de votre quartier. Cette adaptation est totalement gratuite.

D'autres questions ? N'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur le site legazchange.be ou sur celui du gestionnaire de réseau ORES. Numéro d'appel général d'ORES : 078/15.78.01.

Environnement

Balade nature

Ce 24 juin à 14h30, le service Cadre de vie/Environnement de la Commune de Sombreffe vous invite à une balade nature.
Cette activité est organisée **dans le cadre du Printemps sans pesticides et de la Semaine de l'abeille**. Le départ de la balade aura lieu dans le verger Château–Chinon (à côté de la Maison communale) où des apiculteurs vous parleront de l'utilité des abeilles domestiques et de ce que l'on peut faire pour les protéger.
La balade, d'une durée d'environ 2h30, sera guidée par Madame LEESTMANS (herboriste) et Monsieur FAUVILLE (guide au Cercle des naturalistes de Belgique), se dirigera vers le RAVel et sera orientée vers les insectes pollinisateurs, les plantes mellifères et les plantes comestibles.

Téléchargez l'application Recycle, c'est simple !

A l'heure où la majorité d'entre-vous possède un smartphone, quoi de plus pratique qu'une application pour être alerté du jour de sortie des déchets ?

Application Recycle
L'application Recycle est la référence pour toutes vos questions sur les déchets en Belgique : aperçu de toutes les collectes de déchets dans votre localité, de tous les points d'apport volontaire de déchets (par exemple : bulles à verre) dans votre quartier – y compris les recyparcs – ainsi qu'accès à un guide pratique de tri pour vous aider à trier correctement.

- Calendrier des collectes : Consultez le calendrier hebdomadaire et mensuel de toutes les collectes de déchets dans votre rue et paramétrez des rappels pour une collecte de votre choix.
- Points de collecte : Trouvez immédiatement l'itinéraire le plus rapide vers tous les points de collecte dans votre quartier (recyparcs, points de collecte pour vos piles ou vos appareils électro…)
- Aide au tri : Consultez les règles pratiques de tri pour les types de déchets les plus variés (des PMC aux appareils électro).

Recycle! est une initiative conjointe de Bebat, Fost Plus et Recupel, avec la collaboration des intercommunales de gestion des déchets.

Comment obtenir l'application ?
Vous pouvez obtenir l'application gratuitement sur Android et IOS.

Ce printemps, la Commune de Sombreffe a installé 18 hôtels à insectes dans ses espaces verts

Ces nichoirs ont été fabriqués par le Village Liégeois Marie-Reine Prignon ASBL (atelier d'économie sociale subsidié entre autre par CAP 48). Le centre est garni par un panneau d'information sur le type de gestion différenciée appliquée au lieu de localisation du nichoir.
En effet, depuis l'interdiction de la pulvérisation d'herbicides en domaine public, il est du devoir de l'autorité publique de trouver d'autres moyens de gestion des herbes indésirables ou folles.
Pour certains, les parterres sont garnis de broyage limitant la repousse d'indésirables et à d'autres endroits, les graviers ou la dolomie font place à de l'herbe.
L'utilité de ces hôtels n'est plus à démontrer pour la diversité et l'accueil de la biodiversité. Nous vous encourageons dès lors à en installer dans vos jardins.

En cas de canicule, rentrez vos déchets

En cas de fortes chaleurs, la pénibilité du travail s'accroit. Le poids des sacs, l'odeur émanant de la benne du camion… rendent le travail des collecteurs encore plus difficile. C'est pourquoi, en cas de canicule, les collectes démarrent à 5h00 du matin. Dans ce cas, il est conseillé de sortir ses déchets avant 5h00 le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h00.

BEP Environnement vous informe : Pour être tenu au courant, la meilleure chose à faire est de suivre les informations données sur le site Internet http://www.bep.be/ ou sur les réseaux sociaux du BEP (Facebook et Twitter).

Mobilité

Et si vous essayiez le covoiturage ?

Le covoiturage vous permet d'économiser, de partager un moment convivial et de préserver l'environnement. Inscrivez-vous !

Avec l'application ComOn et le site web Carpool.be, vous êtes sur le bon chemin !

Même si les horaires des uns et des autres ne sont pas toujours compatibles, partager un trajet une ou deux fois par semaine, c'est déjà ça ! Et surtout, **plus nombreux vous vous inscrirez sur ces plateformes, au plus vous augmenterez vos chances de trouver de bons arrangements.** Elles vous donneront même l'occasion de découvrir des voisins !

ComOn est une application de covoiturage pour smartphones et tablettes. Pour la trouver, tapez "ComOn Covoiturage". L'application vous permet de trouver l'offre idéale, que vous soyez conducteur ou passager, pour un trajet unique ou récurrent. Vous n'avez pas de smartphone ou vous souhaitez vous connecter à une plate-forme de covoiturage sur votre ordinateur ? Rendez-vous sur carpool.be, qui présente la même base de fonctionnalités et données de covoiturageurs que l'appli ComOn.

Le CPAS de Sombreffe

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY - www.cpas.sombreffe.be - Tél. : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.
A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombreffe vous accueille rue Haute, 7 à 5140 Ligny lors des **permanences les lundi – mercredi – vendredi de 9h00 à 12h00** et les autres jours sur rendez-vous.
Pour les habitants de Sombreffe, une permanence supplémentaire est organisée le lundi de 13h30 à 16h00 à la Maison communale.

Les services proposés

- Service administratif (accueil) : Madame MARIQUE Sylvie : 071/49.01.10 - Fax 071/49.01.19
- Service social :
  - Pour Sombreffe : Madame D'HOOGHE Anne-Sophie : 071/49.01.11 - asd@cpas.sombreffe.be
  - Pour Tongrinne et Boignée : Madame CHALLE Carole : 071/49.01.12 - Carole.Challe@cpas.sombreffe.be
  - Pour Ligny : Madame DEVILLERS Gwenaëlle : 071/49.01.13
    Gwenaelle.Devillers@cpas.sombreffe.be
    Pour l'allocation de chauffage : Madame DEVILLERS Gwenaëlle
  - Service Insertion sociale : Madame BAUDUIN Stéphanie : 0479/29.08.35 ou 071/49.01.17 sur rendez-vous - Stephanie.Baudouin@cpas.sombreffe.be

- Directeur Financier : Monsieur MELIN : 071/49.01.14
- Directrice Générale : Madame MONJOIE : 071/49.01.15
- Compteur à budget : station de chargement et de paiement d'électricité : 071/49.01.10
- Distribution de repas à domicile : 071/49.01.10
- Logements sociaux pour les aînés aux Merlettes, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 071/49.01.10
- Médiation de dettes G.R.E.A.S.U.R. : Madame GREGOIRE Léa – permanences tous les mardis sur rendez-vous - 081/44.61.81
- Mobisocial (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne pouvant pas se déplacer seules ; il permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, courses,…) :
  Madame MARIQUE Sylvie : 071/49.01.10

- Repassage « La Manne à linge » : rue Gustave Fiévet 38 à Sombreffe - 0495/89.11.95 - du lundi au vendredi de 8 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
- Vêtements de seconde main « Le Fourre-tout » : idem « La Manne à linge »
- Energie : Monsieur GOFFAUX Pascal, tuteur énergie - 071/827.431 - 071/490.010
  tuteur.energie5140@gmail.com

NOUVEAUX ESPACES DE VIE À **SPY**

RUE DES CAMPAGNES

À VENDRE:
Terrains à bâtir de 584 à 1 527 m²
pour projet personnalisé

THOMAS & PIRON HOME

ENSEMBLE, RÉALISONS LE PROJET DE VOTRE MAISON...

MAISON EXPO DE WIERDE | Chaussée de Marche, 626 - T. 081 33 26 33

Ouvert du lundi au samedi de 14 h à 18 h, ou sur rendez-vous.

Infos sur www.thomas-piron.eu

SUIVEZ NOUS SUR facebook

DECLERC

Chaussée de Tirlemont, 137 • 5030 Gembloux • Tél. 081 62 53 10

Expressions citoyennes

A vos plumes, citoyens !

Cette rubrique du Bulletin communal donne à chaque citoyen(ne) de la Commune l'occasion de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général et relatifs à la vie communale.

Le ton des articles doit rester courtois et respecter les personnes. Seuls les articles signés et indiquant clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur pourront être pris en compte. Le Comité de Rédaction est chargé de la sélection des textes.

Vous souhaitez nous envoyer un texte ? La date limite de remise de celui-ci est **lundi 2 juillet** pour parution la semaine du 27 août 2018.

Texte à adresser au « Comité de Rédaction du Bulletin communal », Administration communale, Allée de Château-Chinon, 7 à Sombreffe ou par e-mail à l'adresse suivante : info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

La rue Bertinchamps…

Quelle ne fut pas la surprise pour les riverains de la rue Bertinchamps d'apprendre que cette dernière sera remise à deux voies dès juillet 2018. En effet, sans consultation ni invitation des riverains lors du dernier conseil communal, il a été décidé de supprimer le sens unique.
Alors que l'on voit déjà des embouteillages à l'entrée de l'école et de la crèche.

La commune a investi beaucoup d'argent des contribuables pour une réhabilitation (très réussie) et la création d'un trottoir, on va permettre la dégradation, à terme, de cette infrastructure en permettant aux automobilistes et aux charrois de 30 tonnes de circuler dans les deux sens alors que la largeur de la rue ne permet pas de se croiser. On assistera à une circulation sur le trottoir, trottoir conduisant à une école. Autrement dit, sur lequel, des enfants devraient pouvoir circuler en sécurité!
A l'heure écologique ne doit-on pas encourager ces déplacements pédestres?
Imaginons que deux véhicules se croisent, où vont les piétons? Dans les champs ou ... autre conséquence???
Une solution est envisageable pour garder le sens unique, il suffit de placer le panneau à l'entrée de la rue après l'étude du notaire. Trop simple probablement!
Je pense finalement qu'à l'approche d'élections communales, les 10 voix des riverains n'ont pas pesé bien lourd dans la balance face à une pétition de l'école des 3 Marronniers qui rassemblait plus de monde. D'autre part, on autorisera par la même occasion de sortir de la rue Chapelle Valentin vers la chaussée de Nivelles créant ainsi un lieu d'accident potentiel, visibilité très réduite.
Il reste à espérer que la future majorité élue après les élections d'octobre, se montrera plus responsable de la sécurité de ses citoyens et des deniers investis par la commune en revoyant la configuration de la rue.
Et quid du code la route en matière de circulation sur une voirie trop étroite par rapport aux normes prescrites?
Affaire à suivre assurément...

Michel Mehagnoul

En vue d'améliorer la sécurité, suite à l'aménagement d'un trottoir à la Rue Bertinchamps et au vu de la dangerosité de la sortie sur la Chaussée de Nivelles, un arrêté du Bourgmestre - pris en concertation avec le Service public de Wallonie (SPW), la zone de police locale SamSom et le conseiller en mobilité - a mis en place 2 mesures : un sens unique dans la Rue Bertinchamps et une interdiction de sortie sur la Chaussée de Nivelles, à partir de la Rue Chapelle Valentin.
Après une période de test de plusieurs mois, sans avoir à déplorer le moindre incident et malgré des avis favorables pour continuer en ce sens, le projet sécurisant l'ensemble des usagers n'a pas été retenu par le Conseil communal.
A ce stade, la volonté est de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité sur les trottoirs.
En ce qui concerne votre proposition pour garder le sens unique, celle-ci n'est malheureusement pas réglementaire. Enfin, l'école des 2 Châtaigniers était plutôt favorable à la mise en sens unique de la rue et aucune pétition de sa part n'a été introduite auprès de l'autorité communale.

Si vous aimez les animaux, soyez vigilants !
Si vous aimez les animaux et en particulier les chats, soyez particulièrement vigilants. Je suis une amie des bêtes, mais certaines personnes le sont moins et voir un chat dans leur propriété les dérange. J'avais un petit compagnon à quatre pattes, un chartreux solitaire de 12 ans et il a disparu depuis un mois. Il semble que des personnes mal intentionnées empoisonnent les chats ou les tire à la carabine. Pour mon chat c'est fini, merci ma fifille de m'avoir donné du bonheur pendant 12 ans.

V.P.

La Commune de Sombreffe est particulièrement attentive au bien-être animal et lorsqu'un fait de maltraitance animale (ou de suspicion de maltraitance) lui est rapporté par un citoyen, une demande d'investigation est ensuite introduite auprès des services appropriés. Le dernier fait comparable rapporté à la zone de police SamSom date du mois de mai 2017 et concernait le village de Ligny. Si vous suspectez un fait d'empoisonnement volontaire d'un animal de compagnie ou tout autre agissement similaire, n'hésitez donc pas à contacter la police locale (Antenne de Sombreffe) au 071/888.002 ou le service Cadre de vie communal-Environnement au 071/827.436.

Les rues font partie d'un village, ne l'oubliez pas
Depuis des décennies, les habitants des quartiers de la rue Bois-du-Loup, Pont-Piraux, Harzée et Lucien Ponlot attendent que l'on prenne des sanctions auprès des automobilistes et camionneurs qui enfreignent les lois du code de la route en traversant le village.
Le trafic a considérablement augmenté et peu de choses sont mises en place pour la sécurité, excepté quelques panneaux rappelant de réduire sa vitesse et un passage pour piétons rue Harzée.

Pourtant, beaucoup d'écoliers se rendent aux arrêts de bus rue Pont-Piraux et ne sont en aucun cas protégés. De plus, les arrêts de bus sont situés entre deux chicanes, ce qui ne laisse pas beaucoup de visibilité et peut créer un effet de surprise chez l'automobiliste. Peu respectent la vitesse maximale autorisée qui est de 50km/h. De surcroît, certains n'hésitent pas à dépasser entre les deux chicanes à des vitesses bien au-delà des 50km/h. C'est très rare de voir des contrôles de vitesse à ces endroits…
Les nuisances causées par le trafic sont nombreuses (bruit, pollution, danger) pour les cyclistes, piétons, chevaux, vaches (pour rejoindre leur prairie…) qui empruntent ces routes pour rejoindre le Ravel, ainsi que les rues du village.
Le Centre Général Gérard et le musée Napoléonien se situent rue Pont-Piraux qui n'est pas une rue très accueillante pour les touristes. Au moment des fêtes Napoléoniennes, les risques sont élevés d'avoir un accident grave.
Face à cette situation qui dure depuis des années et malgré un grand nombre de demandes précédentes pour un aménagement plus sécurisant, je vous demande d'effectuer une étude pour améliorer la situation actuelle.
De plus, la population ne cesse d'augmenter dans nos villages et bientôt la rue Bois-du-Loup sera parsemée de maisons, sans discontinuité, de Sombreffe à Ligny. Je sais que ces routes dépendent de la province, mais je pense qu'un dialogue peut être installé avec les autorités communales pour améliorer cette situation.
Vous, responsables communaux qui vous représentez, prenez un peu de temps pour discuter de ce problème épineux avec les personnes adéquates de la province dont dépendent les décisions.
Nos rues font partie d'un village, ne l'oubliez pas.
Je suis ouverte à l'idée de créer un comité de quartier en vue de trouver une solution qui puisse agréer toutes les parties concernées. Les personnes intéressées peuvent me contacter à l'adresse mail suivante : ann.dpx@gmail.com

Anne Dispaux

Les autorités communales et le gestionnaire des voiries régionales au Service Public de Wallonie (SPW) sont conscients de la dangerosité de la traversée de cette agglomération à Ligny (RN 273).
Du côté de l'autorité régionale, la capacité de prendre d'autres mesures que celles actuellement existantes (signalisation conforme,…) pour limiter la vitesse excessive de certains automobilistes semble restreinte.
Du côté de l'autorité communale, celle-ci peut proposer la pose d'un analyseur de trafic et interpeller - à nouveau - l'autorité régionale compétente, afin qu'elle autorise le traçage d'un passage pour piétons, qui relierait les deux arrêts de bus situés de part et d'autre de la rue D. Harzée. Par ailleurs, des moyens tels que le radar préventif et le radar répressif pourraient également être utilisés par la zone de police SamSom, à la demande expresse du Collège communal.

La vie des associations

Amicale des Séniors de Ligny

Dîner d'été de l'Amicale des Séniors de Ligny

Quand ? Le dimanche 1er juillet à 12h00

Ou ? Au Centre communal de Ligny

Prix ? 28 € pour les membres et 35 € pour les non-membres

Réservation par téléphone chez Nicole Deprez au 071/81.19.58 (sauf le W-E)

Paiement sur le compte de l'Amicale des Séniors de Ligny : BE76 0018 0391 8595

Exposition photos : les 17 et 18 novembre 2018 au Centre Communal de Ligny

Soucieuse de mettre à l'honneur les photographes de l'entité de Sombreffe et des environs, l'ASBL SAMARAVIA, en partenariat avec le service Cohésion sociale - Culture de la commune, organise une exposition de photos. Celle-ci se tiendra les **samedi et dimanche 17 et 18 novembre 2018** au Centre communal, rue du Pirou, 8 à Ligny.

Si vous désirez participer à cette exposition ou à l'une de nos activités, vous pouvez contacter :
Christian Bridoux, Président : 0479/46.96.93
Jeannine Gadisseur : 0479/62.57.82
asblsamaravia@gmail.com
www.samaravia.be

Patro Saint-Laurent de Sombreffe

Le Patro Saint-Laurent de Sombreffe a fêté ses 60 ans d'affiliation à la fédération nationale des Patros pendant un week-end.
Cet anniversaire a permis de se plonger dans de nombreux souvenirs. En effet, le vendredi 30 mars, l'exposition de photos et anciens documents a été inaugurée autour d'un verre de l'amitié.
L'équipe du Patro avait récolté des photos des années 50 jusqu'à aujourd'hui, des articles de presse, des affiches, des anciens chansonniers, etc. D'anciens membres et sympathisants sont venus partager leurs souvenirs avec l'équipe actuelle.
La journée du samedi a été dédiée aux enfants qui ont pu s'amuser lors d'une fancy-fair : château gonflable, jeu de massacre, pêche aux canards, etc. La journée s'est clôturée en beauté par un souper sur le thème Disney avec le spectacle que les petits patronnés avaient préparé. Enfin, pour terminer ce week-end de fête, une brocante a été organisée le dimanche 1er avril.
La saison se terminera par un camp spécial en République tchèque en juillet pour toutes les sections.
Le Patro est un mouvement de jeunesse qui accueille les enfants et jeunes de 4 à 18 ans. Nous nous retrouvons le samedi, de 13h00 à 17h00, à l'école les 2 Châtaigniers à Sombreffe.

Contact : Jabiru - Camille Opdenacker - 0479/73.40.88
ou patro.sombreffe@gmail.com

Comité des Rôleus d'Sombreffe

Concentration de vieux tracteurs organisée par le club des **Rôleus d'Sombreffe, au Complexe sportif de Sombreffe, le 12 août 2018 dès 10h00**.
Renseignements :
Olivier Berger – 0495/17.16.51

A découvrir :

l'Espace Livres

La bibliothèque publique de Sombreffe
Une initiative citoyenne soutenue par la Commune

à la Maison Multiservices, rue Haute, n° 5 à Ligny
Salle Château-Chinon

Ouvert tous les samedis
de 15h à 17h

près de 2000 livres de qualité
arrivage régulier de romans tout récents
plus de 500 livres pour les enfants.

Inscription : 3€
Emprunt : 20 cents/livre

www.espacelivres.be

Club d'éducation canine (CEC) Sombreffe

Prochaines activités :

- **Le 8 juillet 2018** : test de sociabilité et concours d'obédience internationale
- **Le 29 septembre 2018** : balade dans les rues de Sombreffe et souper du club d'éducation canine de Sombreffe

Envie de marcher… Avec d'autres ?

Rendez-vous Place du Stain à 9h45, **les 1er et 3ème mardis du mois.**
Nous marcherons dans Sombreffe et les environs proches pendant plus ou moins 2 heures (entre 6 et 8 km).

Renseignements :
M-C. Mehagnoul – 0470/568.127
ou mehagnoul1955@gmail.com.

Sombreffe en transition

Bonjour chers Sombreffoises et Sombreffois,
Avec les « Incroyables Comestibles de Sombreffe », nous souhaitons lancer une nouvelle dynamique locale dès le début de l'été 2018, par l'apport dans chaque village de l'entité d'un premier bac de nourriture à partager.
Dans un deuxième temps, nous envisageons de co-organiser, avec vous Sombreffois, un partage de connaissances et une sensibilisation à la biodiversité, la plantation d'arbres et arbustes fruitiers et surtout de mettre en avant un nouveau sentiment de convivialité entre les habitants de notre belle commune par le biais de la nature.
Notre but est de créer du lien en faisant des activités sympathiques et d'encourager tout un chacun à mettre un bac potager devant chez lui (en domaine privé), pour en partager le contenu avec voisins et passants. Pour assumer certains frais, nous avons mis en place un financement participatif avec la plateforme Cilo du BEP de Namur, dont le résultat, nous l'espérons à l'heure où ces lignes sont écrites, pourrait être une franche première réussite.
Nous sommes toujours à la recherche de plusieurs personnes souhaitant coordonner ce projet avec nous et le faire vivre durablement.
N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et aspirations que nous pourrions concrétiser ensemble.

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook et notre site web pour plus d'informations sur ce projet en création :

- Facebook - Incroyables Comestibles Sombreffe
- http://sombreffe.reseautransition.be/incroyablescomestiblessombreffe/
- http://cilo.bep.be/fr/projects/les-incroyables-comestibles-a-sombreff
- Mails : c.pochet@hotmail.fr - amaury.gravy@gmail.com

- Réunions du groupe Couture chaque 4ème dimanche du mois à 15h00, prochaine date : 24 juin 2018.
  Adresse : 25 Rue des Communes, 5140 Sombreffe.
- RDV tous les dimanches à 10h00 et les mardis à 16h00 au potager de Sombreffe.
  Adresse : 71 Chaussée de Chastre, 5140 Sombreffe.

Asbl SAMARAVIA : ateliers et manifestations

Les ateliers Peinture (enfants-adultes) et Broderie organisés à l'Académie de Sombreffe (rue Fiévet) et les ateliers Théâtre organisés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute) n'auront pas lieu pendant les mois de juillet-août.
Néanmoins, n'hésitez pas à vous inscrire d'ores et déjà aux ateliers qui reprendront en septembre prochain !

Contact : Christian Bridoux, Président : 0479/46.96.93 - Jeannine Gadisseur : 0479/62.57.82 - asblsamaravia@gmail.com – www.samaravia.be

Les ateliers de la rentrée vous seront présentés dans la prochaine édition du bulletin communal qui sera distribué en toutes-boîtes la semaine du 27 août.

Agenda des activités

Plus d'infos sur les activités reprises ci-après dans le présent Bulletin, sauf mention contraire.

- ✓ **24/06** : Balade nature organisée par le service Cadre de vie - Environnement (14h30)
- ✓ **26/06** : Musique en fête à la Ferme d'En-Bas (18h30)
- ✓ **1/07** : Dîner d'été de l'Amicale des Séniors de Ligny au CCL (12h)
- ✓ **2/07** : Début de l'activité « Plaine de jeux communale » à Sombreffe et Tongrinne
- ✓ **8/07** : Test de sociabilité et concours d'obédience internationale du CEC Sombreffe
- ✓ **Du 6 au 24/08** : Stage pour les 2,5-12 ans au CCL par l'asbl OxyJeunes
- ✓ **12/08** : Concentration de vieux tracteurs au Complexe sportif de Sombreffe (10h)

Retrouvez d'autres activités programmées sur notre site www.sombreffe.be

Attention

Cet agenda des activités n'est pas exhaustif et est établi sur base des informations transmises à l'Administration communale. Vous souhaitez faire paraître une activité (période allant de mi-avril à mi-juin inclus) dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 27 août 2018 ? Merci d'avance d'envoyer les informations, **au plus tard le lundi 2/07/2018**, par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – Agenda ».

NANOU CLAUS
Kinésiologue
Vers un souffle
de légèreté...
Membre de la Fédération belge de kinésiologie
Rue Golard, 4
1450 Chastre
0487/441 725
www.nanouclaus.be
nanouclauskinesiologue@gmail.com
Nanou Claus Kinésiologue

Epicerie de
produits en VRAC
et locaux
Nouveau à Sombreffe !
Al-terre-native
Epicerie eco-responsable
Produits alimentaires, d'hygiène, cosmétiques
et accessoires « zéro déchets »
Ouvert tous les jours de
9h30 à 18h30
Sauf le mardi et le
dimanche
info@epicerie-alternative.be
www.epicerie-alternative.be
Chée de Nivelles 143A
5140 Sombreffe
En face de la pompe Esso
Encourageons le « zéro déchets »
N'oubliez pas vos contenants et vos sacs réutilisables !

Philippart funérailles
Chaussée de Bruxelles, 5
SOMBREFFE • 071 876 999
Place de Flavigny, 3
TONGRINNE • 0475 867 682
Funérariums
Fleurs
Articles funéraires
www.lesfunerailles philippart.be

THQ CHAUFFAGE
Installation
Entretien
Dépannage
Sanitaire
Débouchage
Ventilation
0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be
si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

Delvaux Percy
Chaussée de Wavre, 63
5030 Gembloux
081 61 03 46 I www.delvauxpercy.be

DP
DELVAUX PERCY

Pecorella s.a.

Pour tous vos travaux de :
- Toitures, charpentes, isolations, gyproc, démoussage, zinguerie, plate-formes, vélux
- Tubage de cheminée
- Cloisons et aménagement de greniers

Tél. 071/88.90.49 - Fax 071/88.55.36
Rue Vieille Maison 23 5140 SOMBREFFE
pecorella.sa@pecorella.be

Plomberie - Chauffage - Piscine - Ventilation
Sanitaire and Co
Dans votre région

Réalisation salle de bain
Plomberie générale
Chauffage central
VMC Ventilation simple et double flux
Sauna Hammam Piscine

Sanitaire and Co

Promo chaque mois
Devis gratuit
RDV & CHANTIER
le week-end
sans supplément

SOMBREFFE
www.chauffage-plomberie.be
0494 45 85 85
contact@sanitaireandco.be

Suivez-nous sur facebook

Installation chauffage et sanitaire

20 ANS

Entretien de chaudière mazout et gaz
Entretien de poêle à pellets
Dépannage et réparation
Tubage et ramonage de cheminée

Pompe à chaleur
Chauffage par le sol
Panneaux solaires
Poêle à pellets

VIESSMANN

Devis gratuit et conseils personnalisés

DUMOTEC

73, Chaussée de Gembloux - 5140 TONGRINNE
Tél. 071/88.64.90 - Gsm 0475/41.08.42
info@dumotec.be - www.dumotec.be

Editeur responsable : Philippe Leconte — Bourgmestre — Administration communale - Sombreffe • Réalisation : sprl REGIFO Editions - Fosses-la-Ville - (071) 74.01.37 - Fax : (071) 71.15.76 - e-mail: info@regifo.be